

Paris, le 19 janvier 2010

Madame Valérie PECRESSE
Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche
1, rue Descartes
75231 – PARIS CEDEX 05

Madame la Ministre,

Le SNESUP a déjà attiré votre attention le mois dernier sur les conditions inadmissibles dans lesquelles était convoqué le CNESER au mois de décembre :

- non respect du calendrier, annoncé précédemment
- pas de votes prévus sur des questions pourtant essentielles

Alors que la séance du CNESER de janvier comporte, elle aussi, des points de grande importance, notamment la répartition budgétaire 2010 aux établissements, c'est avec une désinvolture d'autant plus sidérante que les membres du CNESER sont de nouveau avertis, sans le moindre élément d'explication, d'un changement inopiné de date (du 18 au 22 janvier). Cette modification empêchera bon nombre d'entre eux de se rendre disponibles pour cette séance, placée un jour inhabituel pour le CNESER. Le SNESUP souhaite vous rappeler solennellement que les élus enseignants-chercheurs ou enseignants exercent leur métier, avec des responsabilités scientifiques et pédagogiques, des obligations qu'ils ne peuvent modifier sans cesse.

Ce dernier épisode s'ajoute à une liste déjà longue de dysfonctionnements du CNESER, à propos desquels nous sommes fréquemment intervenus (documents préparatoires envoyés tardivement, absence systématique de procès-verbaux,...).

Alors que vous affirmiez, en juin 2007, devant le CNESER nouvellement élu, votre souhait de "revaloriser le rôle du CNESER", le mépris dans lequel vous tenez cette instance représentative de la communauté universitaire et ses élus est désormais clairement affiché, comme en témoigne l'envoi aux établissements, deux jours après son rejet massif par le CNESER, de la circulaire de cadrage des masters.

Le SNESUP vous demande de donner au CNESER le rôle d'organisme consultatif de l'enseignement supérieur qu'il doit jouer et de revenir sur ces dysfonctionnements inadmissibles.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'St. Tassel'.

Stéphane TASSEL
Secrétaire Général

Syndicat National de l'Enseignement Supérieur — FSU

78, rue du Faubourg Saint-Denis — 75010 — PARIS
Tél. : 01. 44. 79. 96. 21. — Fax : 01. 42. 46. 26. 56.